



Plan 2021-2024 de la Solidarité Olympique

Formation internationale en management du sport

Directives

Objectif

Renforcer les capacités des Comités Nationaux Olympiques (CNO) et des organisations qui leur sont affiliées en donnant accès à une formation supérieure en gestion du sport reconnue sur le plan international au travers du master exécutif en management des organisations sportives (MEMOS).

Bénéficiaires

Le programme est disponible pour tous les candidats nommés par leur CNO qui ont été admis au programme MEMOS.

Le candidat idéal est un manager ayant le potentiel de contribuer à son organisation sportive pour les années à venir, et qui prévoit de développer un projet pratique qui peut être mis en œuvre ultérieurement et peut apporter un bénéfice à long terme à son CNO et/ou à son organisation sportive.

Conformément à la stratégie du CIO en matière de promotion des femmes dans le sport, la Solidarité Olympique recommande vivement aux CNO d'encourager la participation de dirigeantes sportives à la formation MEMOS et à d'autres cours en management du sport.

Description

Les candidats proposés par leur CNO, admis au MEMOS en anglais, français ou espagnol, peuvent prétendre à une bourse de la Solidarité Olympique.

Le MEMOS est une formation de niveau master en management du sport proposée par un réseau d'universités. Cette formation se déroule sur un an. Elle est organisée sous forme de modules, axés chacun sur un aspect spécifique du management du sport (gouvernance et planification stratégique; gestion financière; marketing; communication et médias sociaux; ressources humaines; gestion de projets et d'événements). Un élément clé de cette formation consiste en la réalisation d'un projet visant à améliorer un aspect de la gestion de l'organisation du participant. Chaque participant est assisté dans cette tâche par un tuteur avec lequel il reste en contact tout au long de l'année. La formation s'achève par une soutenance du projet devant un jury MEMOS, suivie en cas de succès par une présentation publique.

Les candidats à la formation MEMOS et leur CNO ne doivent pas négliger la charge de travail considérable que requiert tout au long de l'année leur participation au MEMOS. Les CNO doivent apporter leur soutien aux participants pendant et après la formation, en les aidant à concrétiser leur projet.

En principe, le MEMOS en anglais est organisé chaque année, tandis que les éditions en français et en espagnol ont lieu tous les deux ans, en alternance. Les informations concernant les formations disponibles sont communiquées aux CNO chaque année et sont également publiées sur memos.degree.

Partenaires externes

Ce programme est proposé en coopération avec l'association MEMOS, composée de professeurs en management du sport rattachés à certaines universités, ainsi que de dirigeants et de professionnels du sport international. L'association MEMOS est chargée de la sélection des participants ainsi que des aspects pédagogiques et organisationnels de chaque cours.

Procédure de demande

La procédure de candidature aux éditions du MEMOS disponibles chaque année commence au mois d'avril.

Chaque CNO peut demander une bourse pour un candidat par année. À titre exceptionnel, les demandes des CNO ayant peu ou pas de diplômés MEMOS pourront être considérées en vue de l'octroi d'une bourse supplémentaire. Il est recommandé aux CNO francophones et hispanophones de ne pas présenter de candidature pour l'édition du MEMOS en anglais durant les années où l'édition dans leur langue est disponible.

Pour être admissibles au MEMOS, les candidats doivent remplir les conditions requises par le MEMOS et déposer leur candidature sur memos.degree/candidature avant la date limite communiquée par la direction du MEMOS. La candidature doit être accompagnée des documents suivants : CV du candidat, lettre de recommandation du CNO et/ou de l'organisation sportive du candidat, copie du passeport et photo.

Lors de la sélection d'un candidat à proposer pour une bourse MEMOS de la Solidarité Olympique, le CNO doit tenir compte de l'impact potentiel de la formation et du projet que le candidat entend poursuivre sur le développement du sport dans le pays. Le CNO devra discuter du choix du thème du projet MEMOS avec le candidat avant de soumettre une candidature. Le choix du projet peut également servir de critère pour la sélection du candidat à proposer au MEMOS.

Il incombe au CNO de mener le processus de sélection selon les critères les plus appropriés à son organisation et à son pays, et de sélectionner un candidat dont la participation au MEMOS et dont le projet qui en résultera apporteront un bénéfice à long terme au CNO et/ou à son organisation.

Analyse et approbation

La sélection des candidats au MEMOS est menée de manière indépendante par un comité de sélection composé de professeurs et de tuteurs du MEMOS sur la base notamment du cursus universitaire des candidats, de leur expérience professionnelle, du sujet de leur projet et de l'impact de celui-ci sur le développement de l'organisation sportive du candidat. Entre 36 et 40 participants pour le MEMOS en anglais et de 20 à 25 pour les MEMOS en français et en espagnol sont retenus chaque année parmi les candidats proposés par les CNO et les candidats libres.

Une fois la sélection effectuée, les participants proposés par leur CNO et acceptés à la formation peuvent prétendre à une bourse MEMOS. Un contrat détaillant les responsabilités de chaque partie est ensuite signé par le participant bénéficiaire d'une bourse et par son CNO.

En raison du volume important de candidatures, certaines d'entre elles devront être refusées. Les CNO dont les candidats n'ont pas été admis peuvent demander l'avis de la Solidarité Olympique afin de comprendre les raisons de la décision du comité de sélection et d'améliorer les chances de succès futures de leur candidat.

Conditions financières

Le budget quadriennal alloué au programme de formation internationale en management du sport s'élève à 4 465 000 USD.

La bourse MEMOS attribuée par la Solidarité Olympique couvre:

- les frais de scolarité payés directement au MEMOS;
- une subvention pour la participation au MEMOS couvrant les billets d'avion en classe économique pour tous les modules; et
- une contribution aux frais d'hébergement.

Les participants et/ou leur CNO doivent prendre en charge tous les autres coûts liés à leur participation au programme. Dans la mesure du possible, les CNO sont encouragés à soutenir leurs participants au MEMOS en prenant en charge les frais qui ne sont pas couverts par la bourse de la Solidarité Olympique. Les CNO et les participants qui se verraient dans l'impossibilité d'y pourvoir peuvent solliciter une aide supplémentaire auprès de la Solidarité Olympique.

Un CNO dont le participant ne suit pas le cours jusqu'à la fin sans raison valable sera tenu de rembourser à la Solidarité Olympique les frais de scolarité ainsi que tous les autres frais déjà engagés.

Suivi et contrôle

Les CNO sont invités à suivre de près les progrès de leurs participants au MEMOS tout au long de la formation. Les participants, quant à eux, s'engagent à remettre à leur CNO des rapports réguliers sur leur participation au MEMOS et l'avancement de leur projet.



Les CNO doivent apporter le soutien nécessaire aux participants tout au long de leur formation, en leur permettant de se concentrer sur leurs tâches et en leur fournissant toutes les informations nécessaires. Après la formation, les CNO veilleront à ce que le projet développé au cours du MEMOS puisse être mis en œuvre. Si une aide supplémentaire s'avère nécessaire, la Solidarité Olympique pourra envisager de contribuer à la mise en œuvre des projets MEMOS dans le cadre de ses programmes correspondants.

Les diplômés du MEMOS doivent s'engager à collaborer avec leur CNO et leur système sportif en contrepartie de la formation qui leur a été offerte. Dans le contrat qu'ils signent, le participant et son CNO conviennent d'une période minimale au cours de laquelle le diplômé MEMOS poursuivra son engagement auprès du CNO et/ou de son organisation sportive. En outre, les CNO sont invités à promouvoir un réseau de diplômés MEMOS et à exploiter pleinement leurs connaissances en les associant à divers projets, y compris à des formations organisées au niveau national (telles que les cours d'administration sportive et les cours avancés en management du sport).

Échéances

Les délais de candidature pour le MEMOS sont publiés dans la brochure MEMOS distribuée chaque année aux CNO.